

Le prix Léonard de Vinci honore la réactivité et la vision long terme



L'automne dernier, la société Kai Corporation a reçu le Prix Léonard de Vinci. Ce prix a été créé en 2011 par les Hénokiens, association internationale constituée de 44 entreprises familiales anciennes, toutes bicentennaires, et le Château le Clos Lucé, lieu où Léonard de Vinci a vécu les dernières années de sa vie. L'objectif du Prix est de valoriser la pérennité des patrimoines industriels. La société Kai est la 4^{ème} entreprise récompensée par ce prix.

« Pour être honnête je ne connaissais pas l'existence de l'Association les Hénokiens. Quand on m'en a parlé, je n'ai pas été très intrigué, mais je me suis demandé ce que cela pouvait être.....Plus tard, j'ai appris qu'il s'agissait d'un groupe réunissant des entreprises ayant un grand respect pour l'histoire, la tradition et la culture. Je dois avouer que c'est extrêmement flatteur de recevoir un Prix de la part d'une telle Association. La présence de la princesse Akiko de Mikasa à la cérémonie de remise du Prix a été pour moi un grand honneur et je me suis rendu compte à cette occasion de l'importance de cet événement. »

(Dans l'Association il y a cinq membres japonais : l'aubergiste HOSHI, le pâtissier TORAYA, le fabricant de saké GEKKEIKAN, le négociant OKAYA et le pâtissier AKAFUKU)

« Nous connaissons TORAYA, qui est impliquée dans le festival « Kaijirushi Sweet Koushien » que nous organisons et qui incite les lycéens à participer à un concours de fabrication de gâteaux. TORAYA, qui savait que la société Kai développait d'autres activités en dehors de la fabrication de couteaux et de lames, nous a recommandé auprès de l'Association »

(Les lauréats ayant reçus le Prix les années précédentes sont des entreprises mondialement connues : Salvatorre Ferragamo en Italie, OttoBock en Allemagne et Daher en France).

Pour recevoir le Prix il faut répondre aux critères suivants :

- Une entreprise dont une famille détient dirigeant une grande partie des actions.
- Plus que 2 générations
- Un CA annuel au dessus de 3 millions €

Une autre des conditions de la sélection réside dans le respect la tradition allié à une volonté d'innover. Il faut donc être une entreprise capable de faire de nouvelles expériences tout en s'appuyant sur son histoire.

« Quand on parle des entreprises familiales, il y a les pour et les contres. On peut néanmoins affirmer que nous les PME, nous possédons une grande capacité d'adaptation surtout lorsqu'il faut prendre des décisions rapides et adaptées à chaque situation. Pour gérer une entreprise, nous avons également besoin, au-delà de la rapidité de réaction, d'avoir une vision à long terme. Quand il est nécessaire d'engager l'entreprise dans l'avenir, nous possédons, grâce au contrôle et à la gestion par la famille, toute la capacité de prendre les décisions qui s'imposent, même si cela implique de sacrifier des bénéfices à court terme ».

(La société Kai a été fondée en 1908. Koji Endo est la 3e génération à la tête de l'entreprise)

« J'ai été nommé Président à l'âge de 33 ans en 1988. C'est donc une longue gouvernance, mais pour rester longtemps aux commandes, il ne suffit d'être le propriétaire. J'ai dû me forcer à regarder vers l'avenir avec plus ou moins de bonne volonté alors que, par exemple, quand on a la charge d'une entreprise cotée en Bourse, on doit surtout se préoccuper des actionnaires et des profits à courts terme.

(On imagine que M. Endo sous-entend qu'il n'entre pas dans ce cas de figure, car Kai est une entreprise privée...).

« Je pense que nous avons été récompensés par ce Prix pour notre capacité à réagir vite tout en ayant une vision long terme de nos activités, sachant que cette forme de gestion nous l'appliquons depuis 26 ans ».

Profil de M. Koji Endo

Né en 1955 à Seki, à Gifu préfecture

En 1953, diplômé à Waseda

En 1954, MBA à l'université de Loyola Mary Mount aux USA

En 1955, entré à Sanwa Hamono (actuelle Kaijirushi)

Pendant 2 ans détaché chez KOKUYO

En 1988, nommé 3^{ème} Président de Kai